



**DISCOURS DU MINISTRE DE L'INTÉGRATION  
AFRICAIN ET DES IVOIRIENS DE L'EXTÉRIEUR,  
RABAT 10 OCTOBRE 2014**

**Monsieur Anis Birrou**, Ministre chargé des Marocains résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration ;

**Madame Marina del Corral Téllez**, Secrétaire Générale de l'Immigration et de l'Emigration Ministère de l'Emploi et de la Sécurité Sociale Royaume d'Espagne ;

**SE Eduard Gnesa**, Ambassadeur Extraordinaire de la Confédération Suisse, Chargé de la Collaboration Internationale en matière de Migrations ;

**Madame Anke Strauss**, Représentante de l'Organisation Internationale pour les Migrations au Maroc ;

**Mesdames et Messieurs,**

**Monsieur le Ministre et cher frère,**

Tout d'abord, je voudrais vous exprimer toute ma gratitude de m'avoir invité à participer à cet important séminaire international sur l'intégration des immigrés au Maroc et à y prendre la parole.

Ma présence à cette rencontre traduit, à n'en point douter, la volonté, maintes fois, affichée de nos dirigeants, Sa Majesté MOHAMMED VI et le Président Alassane OUATTARA de faire de la coopération entre le Maroc et la Côte d'Ivoire un modèle de partenariat Sud-Sud.

Il est heureux de constater qu'il ne s'agit pas d'incantation, mais plutôt d'une réalité tangible dont nous pouvons être fiers. En effet, la dernière visite de Sa Majesté MOHAMMED VI en Côte d'Ivoire, la deuxième en l'espace d'un an, a vu les relations entre nos deux pays connaître une nouvelle dimension, comme en témoigne la conclusion, à cette occasion, de vingt six accords dans divers domaines.

Les faits parlent d'eux-mêmes et nous pouvons nous enorgueillir. Les relations entre deux pays sont exceptionnelles et les gestes d'amitié ne manquent pas.

Jugez-vous-mêmes : la durée de la visite d'amitié de Sa Majesté MOHAMMED VI, huit jours l'année dernière, huit jours cette année.

Le geste mémorable que le Souverain Chérifien a posé, le 2 Mars dernier, en s'associant à l'accueil que le peuple ivoirien a réservé au Président Alassane OUATTARA, de retour de Paris, après son opération d'une sciatique.

Il est des actes qu'on n'oublie jamais. Sans conteste, ce geste de haute portée symbolique en fait partie.

Le Souverain Marocain a gagné le cœur des Ivoiriens, en raison de son attachement à la terre ivoirienne, de sa vision et de son humanisme.

C'est peu dire qu'il est très populaire en Côte d'Ivoire.

En dignes héritiers de Sa Majesté HASSAN II que Dieu l'ait en sa sainte garde et le Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, paix à son âme Sa Majesté MOHAMMEDVI et le Président Alassane OUATTARA sont entrain de perpétuer cette relation particulière qui lie nos deux pays. Le Président Houphouët était un avant-gardiste qui a octroyé aux Etrangers les mêmes droits qu'aux Ivoiriens. Leur accès aux soins, à l'éducation et même leur droit de vote étaient respectés.

C'est donc au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire et en ami du Maroc, que je tenais à souligner à quel point nos deux pays sont déterminés à aller le plus loin possible dans leur coopération et à quel point ils s'apprécient.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes convaincus que cette coopération doit s'exercer également dans le domaine de la gestion de la diaspora tout comme dans l'intégration des immigrés au Maroc.

C'est donc avec un réel intérêt que je prends part au présent séminaire dont l'objectif premier est de rechercher les voies et moyens à mettre en œuvre pour assurer une coexistence apaisée et harmonieuse entre les immigrés et les populations d'accueil marocaines, dans le strict respect des lois du pays hôte.

Mesdames et Messieurs,

C'est un fait, et nul ne peut le contester, la Côte d'Ivoire, mon pays, est, tout comme le Maroc, de longue date, une terre d'accueil et d'hospitalité, dans la plus pure tradition africaine.

Ces vertus que nous avons en partage nous ont permis de tisser des rapports particuliers qui sont fort appréciés par nos deux peuples, comme en témoigne le nombre croissant de Marocains vivant et travaillant en Côte d'Ivoire, et celui des Ivoiriens travaillant ici ou étudiant dans les universités de votre pays.

Pour ce qui est précisément de la présence de nos compatriotes au Maroc, les Ivoiriens officiellement inscrits dans notre ambassade à Rabat étaient au nombre de 3019 personnes en décembre 2013.

Il va sans dire que ce nombre est largement en dessous de la réalité et que, compte tenu de l'immigration clandestine, il pourrait facilement atteindre plusieurs milliers, dont certains, il faut le reconnaître, vivent dans une grande précarité.

C'est donc pour moi l'occasion d'exprimer, au nom du Président Alassane OUATTARA, notre profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Mohamed VI pour les importantes mesures prises pour la régularisation des subsahariens, permettant ainsi à des milliers de personnes, dont bon nombre de nos compatriotes, de vivre de façon décente dans votre si beau pays.

Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire, je le disais tantôt, a toujours été, et depuis fort longtemps, un pays ouvert et accueillant avec un taux d'immigration dépassant largement les 20%. Ce qui constitue, de loin, un véritable record sur le continent africain. De par la

diversité de sa population, la Côte d'Ivoire est une véritable mosaïque et mieux, une Afrique en miniature.

Pendant très longtemps, nos compatriotes, enfermés dans le cocon douillet du miracle économique ivoirien, n'avaient pas éprouvé le besoin de s'expatrier.

Il aura fallu la crise économique de la fin des années 80 et les crises politiques, sociales et militaires qui se sont succédé durant les deux dernières décennies pour que beaucoup d'Ivoiriens soient tentés par l'émigration.

Aujourd'hui, nos compatriotes à travers le monde, qui sont estimés à quelque 1.240.000 âmes, constituent environ 5,4% de notre population.

Ils se répartissent comme suit :

Environ 60% résident en France

- 21% aux Etats Unis
  - 8% en Italie
  - 8% au Royaume Uni
  - 3% au Sénégal
- et 10% dans le reste du monde

Après son accession à la magistrature suprême, le chef de l'Etat de Côte d'Ivoire, Son Excellence Alassane Ouattara, soucieux d'engager tous les fils et toutes les filles de notre pays dans la bataille pour la reconstruction et le développement du pays, qui sortait à peine de la crise post électorale, a créé, pour la première fois, le 22 Novembre 2012, un nouveau département attaché au Ministère de

l'Intégration africaine et ayant désormais en charge les Ivoiriens de l'Extérieur.

Afin de mieux prendre en compte les préoccupations de nos compatriotes expatriés, le Ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur dont j'ai la charge depuis deux ans, vient de créer la Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur.

Cette nouvelle direction, qui traduit la volonté politique de notre gouvernement de prendre les ivoiriens de l'étranger pour des citoyens à part entière et non des citoyens entièrement à part, aura notamment pour tâche de se charger d'une population expatriée de plus en plus nombreuse, de plus en plus jeune avec plus de 55% âgés de 20 à 35 ans.

La Direction des Ivoiriens de l'Extérieur s'efforcera d'apporter une réponse satisfaisante à toutes les questions relatives à la migration de nos nationaux. Il s'agira notamment de :

- l'assistance aux Ivoiriens qui vivent à l'étranger en encourageant et en coordonnant les initiatives visant leur regroupement ;
- la promotion de leurs intérêts et leur protection ;
- la mise en œuvre des actions relatives à leur retour et à leur réinstallation (aide à la réinsertion économique, sociale, culturelle) ;
- la facilitation de leur accès au logement en Côte d'Ivoire ;
- le soutien à la réalisation de projets d'investissements des Ivoiriens de l'Extérieur en Côte d'Ivoire ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de mesures destinées à assurer leur pleine implication dans la vie nationale et dans la réalisation des actions de développement.

Dans le cadre de ses missions, la Direction générale, confiée à Monsieur Issiaka Konaté, lui même Ivoirien de l'Extérieur, issu de notre diaspora à Londres, a entrepris plusieurs missions dans votre pays auprès du Conseil de la Communauté des Marocains de l'Etranger (CCME), pour apprendre et bénéficier de votre immense expérience en la matière.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi donc, d'exprimer toute notre gratitude au Conseil de la Communauté Marocaine de l'Etranger, pour sa totale disponibilité à nous appuyer pour la mise en place d'un Conseil Supérieur des Ivoiriens de l'Extérieur dans les mois à venir, mais également dans l'élaboration de notre politique en faveur de la diaspora ivoirienne.

En effet, la Côte d'Ivoire va organiser, d'ici la fin de l'année, un forum destiné à la diaspora.

Je voudrais, par conséquent, ici même, solennellement, vous adresser une invitation à y participer et, par la même occasion, solliciter votre soutien et appui pour son organisation.

Notre pays a besoin de votre expertise avérée dans ce domaine et de votre savoir faire.

Nous sommes donc disposés à examiner avec vous toutes les pistes devant favoriser un meilleur échange et partage de connaissances et d'expérience.

Vive l'Amitié ivoiro-marocaine !

Je vous remercie !